

# Le Teich mag'

**DOSSIER**  
**Incendies : hommage  
et solidarité**

p. 13-15

n°77 OCTOBRE 2022

**EN DIRECT**

5<sup>e</sup> tranche,  
au parc public

p. 10

**CULTURE**

L'art et la culture  
en 1 000 Ekla

p. 18-19

Ville  
**le Teich**  
Bassin d'Arcachon  
la ville choisie par la nature

[www.leteich.fr](http://www.leteich.fr)



**B S E**  
BASSIN  
SOLIDARITÉ  
EMPLOI

**50%**  
réduction d'impôts  
réduction d'impôts

- Entretien intérieur & extérieur**  
Ménage, vitres  
Grand nettoyage saisonnier  
Courses, aide aux sorties  
Préparation de repas  
Entretien des extérieurs
- Assistance & Accompagnement**  
Assistance administrative  
Assistance informatique
- Travaux & Manutention**  
Peinture, papier peint, lessivage de murs  
Revêtement de sols  
Petits bricolages  
Aide au déménagement

**SJ**  
SERVICES à  
LA PERSONNE

**BASSIN**  
D'ARCACHON

Confiez-nous vos besoins, nous nous chargeons du reste...  
Nous intervenons sur Le Teich, le Val de l'Eyre et la Coban

05 56 26 86 55 - [accueil@bsemploi.com](mailto:accueil@bsemploi.com)  
13 rue de l'Escouarte - 33980 AUDENGE  
[www.bassin-solidarite-emploi.fr](http://www.bassin-solidarite-emploi.fr)  
Association reconnue d'utilité sociale

Ensemble agissons Ensemble agissons Ensemble agissons



**LE TEICH**  
IMMOBILIER



**ACHAT  
VENTE  
LOCATION**

**ESTIMATION  
GRATUITE !**

Agence n°1 sur [meilleursagents.com](http://meilleursagents.com)

**05.57.15.65.61**  
[www.leteich-immobilier.fr](http://www.leteich-immobilier.fr)  
63 Bis avenue de la Côte d'Argent - 33470 LE TEICH



**10 STRICT OPTICIENS**

**A ne pas manquer !**

**OFFRE SPÉCIALE**  
VERRES PROGRESSIFS

**Chèque cadeau  
d'une valeur de 150€**

Tiers payant sur 100% des Mutuelles

**essilor**

**10 STRICT OPTICIENS** **CHÈQUE CADEAU** **Koptical** **essilor**

Payez contre ce chèque  
\*sur présentation de ce chèque cadeau - valable sur l'achat de verres progressifs ESSILOR / KOTPCAL jusqu'au 31/12/2022

Cent cinquante euros

A 10 Strict Opticiens

€ **150.00€\***

A : Le Teich  
Jusqu'au : 31/12/2022

Rendez-vous dans votre boutique au Teich  
**05 47 44 95 03**  
49 av. de la Côte d'Argent  
33470 LE TEICH  
à 100m de la mairie

**10 STRICT OPTICIENS**



« **Mettre en œuvre un plan communal d'économies d'énergies important.** »

Chères Teichoises,  
Chers Teichois,

Nous venons de vivre un été particulièrement difficile pour notre région. D'abord la canicule, persistante, et avec elle, les incendies qui, tout autour de nous, à La Teste de Buch, à Landiras, à Hostens, à Saint Magne, à Origne, à Arès... ont ravagé nos forêts. La guerre d'agression de l'Ukraine, en Europe, et ses conséquences marquent aussi cette période.

Chacun de nous ressent désormais dans son quotidien, de manière incontestable, le changement climatique et les catastrophes environnementales, sociales et humaines qu'il engendre. La transition écologique et énergétique doit être engagée de manière forte après des années d'inaction ou d'attentisme.

L'inflation à 5,6 pour cent sur un an, l'augmentation vertigineuse du coût de l'énergie accentuée par la dérégulation néolibérale du marché de l'énergie des années 1990 pèsent très lourdement sur le pouvoir d'achat de tous nos concitoyens et en particulier des plus modestes.

La commune n'est pas épargnée avec des coûts de la restauration scolaire, de l'électricité, du carburant, du chauffage et de tous les achats de matériels qui connaissent une augmentation de plus de 10%.

Le Teich a des finances saines. Nous sommes très peu endettés. Notre gestion est rigoureuse et nos impôts locaux sont les plus faibles du Bassin d'Arcachon. Je souhaite qu'ils le restent même si cela diminue les recettes de la ville par rapport aux autres communes.

Nous allons être amenés, en 2023, à prendre des mesures d'économie ou de report d'investissement. Sans attendre, la municipalité va dans les prochaines semaines annoncer et mettre en œuvre un plan communal d'économies d'énergies important.

Je voudrais pour conclure en votre nom, à toutes et à tous, adresser à nos pompiers professionnels et bénévoles et à tous ceux qui leur ont apporté leur soutien pendant les incendies, un immense merci pour leur dévouement, leur engagement et leur courage dans la lutte qu'ils ont menée cet été.

*François Deluga*

Maire du Teich

## Sommaire

RETOUR EN IMAGES	<b>4</b>
BRÈVES	<b>5-7</b>
ZOOM SUR Focus sur les travaux de rentrée...	<b>8-9</b>
EN DIRECT 5 <sup>e</sup> tranche, au parc public	<b>10-11</b>
EN DIRECT CMJ, présentez-vous aux prochaines élections !	<b>12</b>
<b>DOSSIER</b> <b>Incendies : hommage et solidarité</b>	<b>13-15</b>
DÉMOCRATIE	<b>16</b>
CULTURE & SPORT	<b>17-20</b>
AGENDA	<b>21-22</b>



**le Teich**  
Bassin d'Arcachon  
la ville choisie par la nature



**COBAS**  
Communauté d'Agglomération  
Bassin d'Arcachon Sud



Parc  
naturel  
régional  
des Landes  
de Gascogne

COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL  
DES LANDES DE GASCOGNE

Édité par la mairie du Teich - Tél. : 05 56 22 33 60  
contact@leteich.fr - www.leteich.fr  
Directeur de la publication : François Deluga  
Rédactrice en chef : Cynthia Taris  
Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier  
Photos : Laurent Wangermez, Istock  
Réalisation : SEPPA, 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720  
Régie publicitaire : SEPPA 06 08 91 01 79  
ISSN 2610-4148

## 4 Retour en images

**01** - Du 20 septembre au 2 octobre, à l'occasion de la **Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD)**, la ville du Teich organisait une quinzaine d'événements et d'animations. Expositions de photographies, conférence, projections-débats, ateliers...

**02** - C'était le 24 septembre dernier : une **ouverture de saison festive** avec la compagnie Révolution du festival Cadences d'Arcachon. L'occasion pour tous de découvrir la programmation 2022 2023.

**03** - Comme chaque année, la ville du Teich s'est parée de rose pour la campagne de dépistage du cancer du sein "Octobre rose".

**04** - Après une pause forcée de deux ans, retour à Briones le week-end du 10 et 11 septembre. Le **comité de jumelage** du Teich et sa présidente Isabelle Plaza Lartigue ont pu ainsi échanger avec la nouvelle municipalité élue en 2019. À noter ! Les viticulteurs de Briones seront présents au marché de Noël place du Souvenir au Teich, le 17 décembre.

**05** - Focus sur une **rentrée conviviale** au Teich grâce aux associations de parents d'élèves. Une belle surprise aussi pour les élèves de maternelle de l'école Val des Pins qui ont pu intégrer leurs nouvelles classes.

**06** - Le château de Ruat en lumière lors des **Journées du Patrimoine**.





**PETITE ENFANCE**

**La ludothèque, réservez vite !**

Réservez votre créneau pour profiter de la ludothèque municipale située à l'Espace Petite Enfance. C'est gratuit et ouvert aux teichois jusqu'à 6 ans accompagnés de leurs parents. Tout au long de l'année, hors vacances scolaires, la ludothèque est ouverte le Mardi de 10h à 12h et de 16h45 à 18h15, le Jeudi de 8h45 à 12h30.

Vous souhaitez venir avec vos enfants ?

**Vous pouvez réserver auprès de Laetitia par mail ou téléphone à [ludothèque@leteich.fr](mailto:ludothèque@leteich.fr) ou au 06 04 95 27 43**



**À découvrir !**

**La ville met à disposition un Espace Sport d'Orientation**

La ville du Teich a créé un Espace Sport d'Orientation (ESO) au Parc public, autour du Port du Teich. L'ESO (Espace Sport d'Orientation) est destiné à aider à la pratique de l'orientation. En libre accès pour tous publics sur ce site, il est par ailleurs à la disposition des établissements scolaires, centres sportifs et de loisirs. Quatre parcours avec plusieurs niveaux de difficultés sont proposés : vert, bleu, rouge, noir, ainsi qu'un parcours accessible.

Toutes les infos sur [leitch.fr](http://leitch.fr), rubrique sport



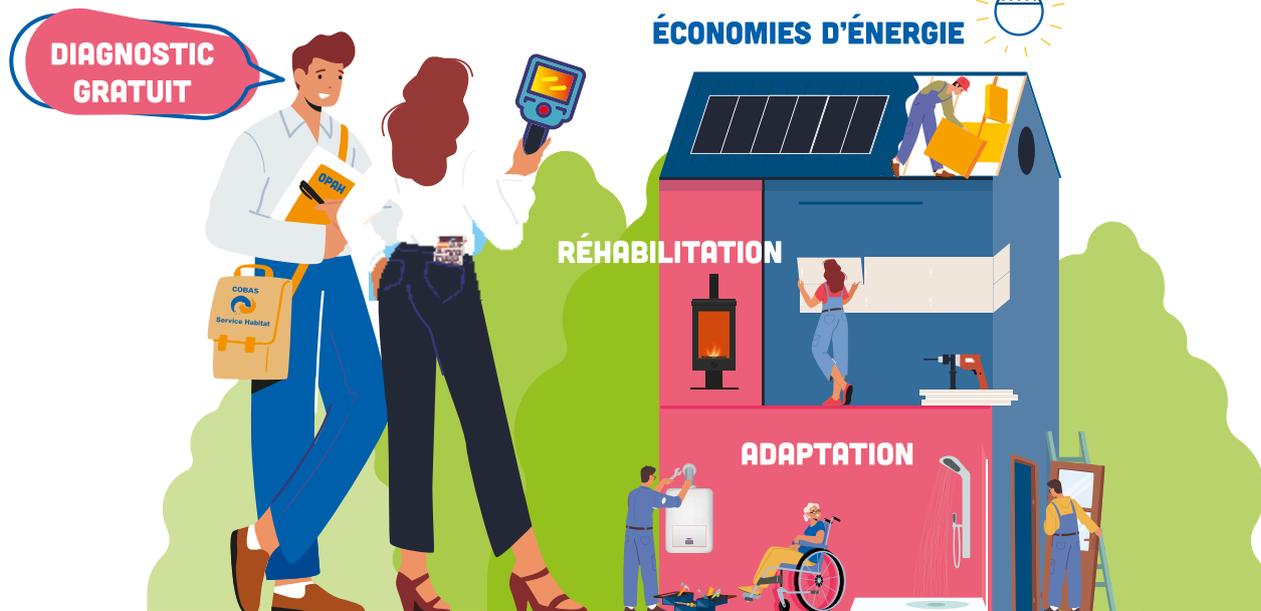
**Sport**

**Randonnées collectives**

Dans le cadre de l'action Sport santé, la ville du Teich ouvre un créneau de Randonnées collectives. Encadrée par une éducatrice sportive de la ville du Teich agréée Pep's, cette nouvelle offre sportive s'adresse à tous. La première séance a été programmée le lundi 3 octobre de 14h à 15h30. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année via un abonnement de 10 séances.

**Renseignements et inscription - Florence Clette 06 15 46 30 99**

## 6 Brèves



### Habitat

## Des permanences gratuites

Dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) la COBAS propose des permanences gratuites avec un conseiller habitat. Les logements concernés par ces aides doivent avoir plus de 15 ans et les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment. Cet outil incitatif permet à des propriétaires privés de bénéficier de subventions (sous conditions) lorsqu'ils souhaitent réaliser des travaux (économie d'énergie, adaptation à la perte d'autonomie, mise aux normes) dans leur logement.

**Vous avez un projet de rénovation ?**

**Vous souhaitez réaliser des travaux de :**

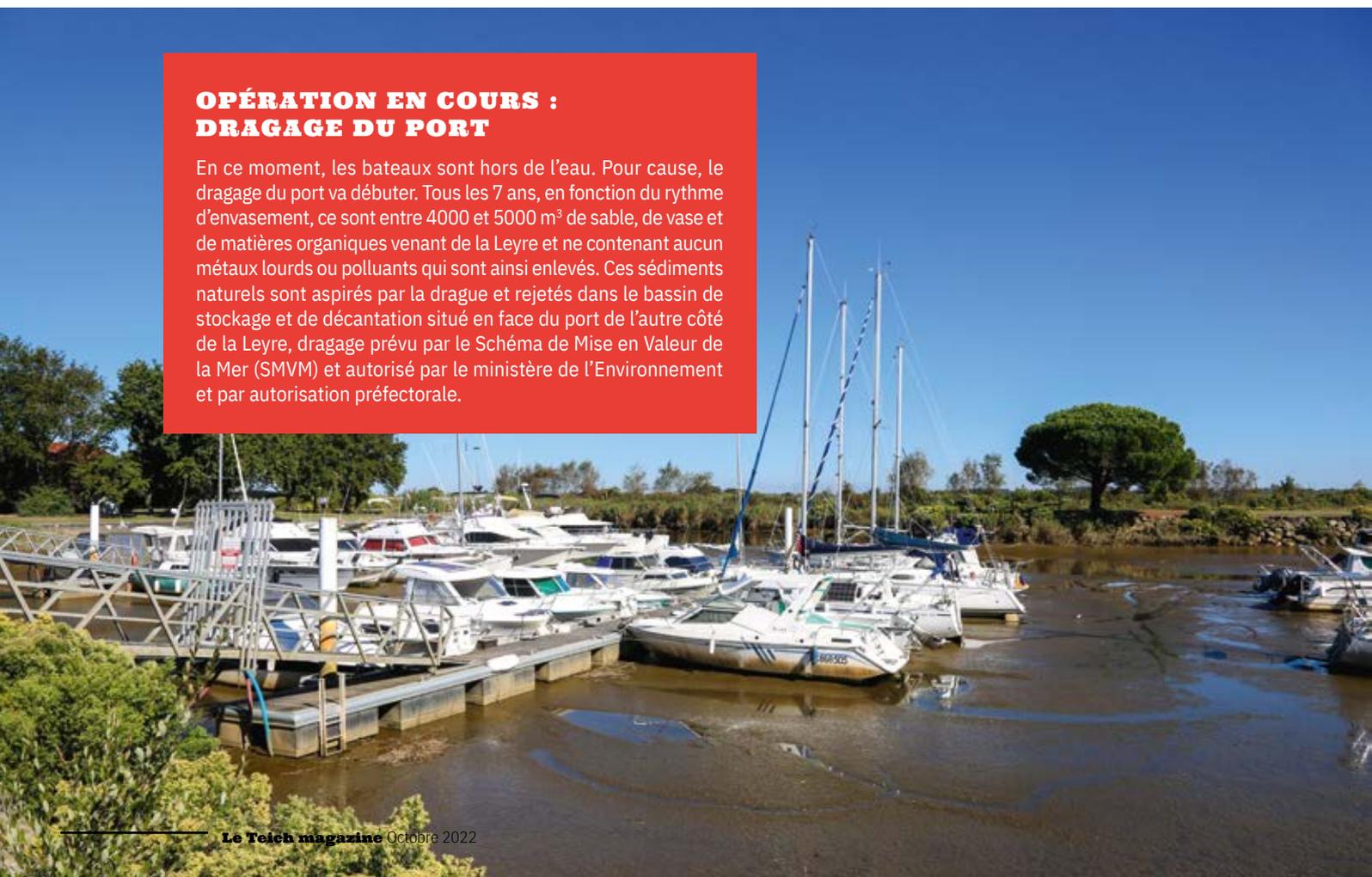
- Rénovation énergétique
- Adaptation de votre logement à l'âge et au handicap
- Remise aux normes

**Vous avez un projet d'investissement locatif dans l'ancien ?**

**Appelez le SERVICE HABITAT DE LA COBAS au 05 56 22 00 34 ou par mail [habitat@agglo-cobas.fr](mailto:habitat@agglo-cobas.fr).**

## OPÉRATION EN COURS : DRAGAGE DU PORT

En ce moment, les bateaux sont hors de l'eau. Pour cause, le dragage du port va débuter. Tous les 7 ans, en fonction du rythme d'envasement, ce sont entre 4000 et 5000 m<sup>3</sup> de sable, de vase et de matières organiques venant de la Leyre et ne contenant aucun métaux lourds ou polluants qui sont ainsi enlevés. Ces sédiments naturels sont aspirés par la drague et rejetés dans le bassin de stockage et de décantation situé en face du port de l'autre côté de la Leyre, dragage prévu par le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) et autorisé par le ministère de l'Environnement et par autorisation préfectorale.





**Téléthon**

**Une nouvelle Association**

Une nouvelle association a vu le jour : Téléthon le Teich. Lors de sa première assemblée générale, les membres du bureau ont élu leur nouveau président Alain Tixier, par ailleurs conseiller municipal délégué au handicap. Ainsi des actions en faveur du Téléthon vont être menées tout au long de l'année afin de reverser plus de bénéfices à l'occasion du Téléthon qui a lieu en décembre.

**Deux rendez-vous à venir :** le loto du Téléthon le 5 novembre à la salle publique et le Téléthon les 2 et 3 décembre.

**Jeunesse**

**Profitez du Pass Culture**

Dans le but d'encourager les jeunes à développer leur goût pour la culture et de diversifier leurs expériences artistiques, le Ministère de la Culture a lancé le dispositif « Pass culture », application géolocalisée qui permet de rendre la culture accessible aux jeunes de 15 à 18 ans. La ville du Teich s'associe à ce dispositif et propose des tarifs préférentiels sur l'application [pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)

**Comment ça fonctionne ?** Concrètement, un jeune s'inscrit sur Pass culture via l'application ou le site internet et active ses droits. Ainsi, les jeunes de 15 ans disposent d'une somme de 20 €, puis de 30 € à 16 et 17 ans et de 300 € à 18 ans. Une fois inscrit, le jeune peut choisir les spectacles de l'Ekla mais aussi d'autres propositions artistiques ou culturelles à proximité (cinémas, musées...).

**Savez-vous que votre enfant peut profiter du pass Culture dès 15 ans ?**

Le pass Culture (qui permet d'accéder à de nombreuses activités culturelles), il lui suffit de télécharger l'application et il pourra bénéficier de 20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans, et 300 € à 18 ans. Plus d'informations sur [pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)

Application à télécharger sur ou sur [passculture.app](https://passculture.app)

**pass Culture**

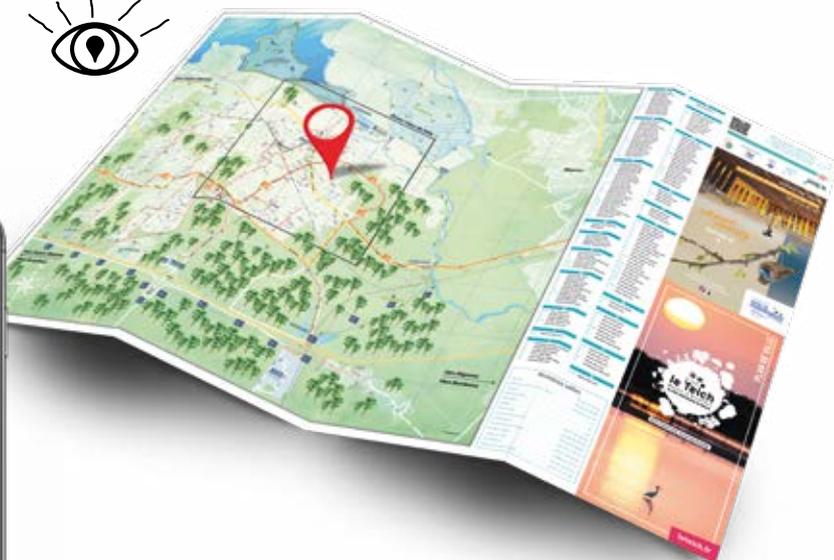
**La ville à la une !**

**Pour ne pas perdre le Nord, demandez le nouveau plan du Teich**

Cette édition revue et corrigée du plan de la ville est disponible à la mairie du Teich et à l'office de tourisme. Au verso, profitez d'un plan plus touristique avec les points d'intérêts.

**Pensez à vous abonner !**

La ville est sur Facebook et Instagram pour partager avec vous des annonces et retours sur des événements, des infos de proximité.



# Focus sur les travaux de rentrée...



### ◀ Val des Pins : une rentrée dans des locaux neufs pour la maternelle

Des sols, des murs et des plafonds repeints, des locaux insonorisés et éclairés avec des LED : les enfants de la maternelle du Val des Pins ont fait leur rentrée dans des classes rénovées. Les travaux ont été terminés avec trois semaines d'avance, ce qui a permis de commencer ceux de l'école élémentaire en avance sur le calendrier. En attendant, les élèves de l'élémentaire sont installés dans des Algéco tout confort, équipés de chauffage, de vidéoprojecteurs et de tableaux numériques. L'extension de l'école, qui comprendra la salle de restauration, sera prête pour la rentrée 2023.

### ◀ La réserve ornithologique, façon ludique

Pour permettre aux enfants et à leurs familles de mieux découvrir la faune et la flore sauvages de la réserve naturelle, la ville y crée actuellement un parcours ludique, aménage de nouveaux affûts, construit une cabane et améliore les sites d'observation. Certains équipements bénéficieront de matériel de vidéo projection. Les travaux ont commencé en septembre et devraient être terminés en fin d'année.

### Le cimetière de Camps, plus accessible

Pour faciliter l'accès du cimetière aux personnes âgées ou en situation de handicap, une rampe va être installée. La clôture sera également refaite afin de sécuriser les lieux. Les travaux, commencés en octobre, devraient s'achever en fin d'année.

### Une salle polyvalente plus grande, équipée de nouveaux vestiaires

Pour accompagner l'essor du club de handball, la ville va agrandir les vestiaires de la salle polyvalente et les rénover entièrement. Par ailleurs, la ville recense actuellement les besoins des usagers de la salle et lancera ensuite les travaux d'extension. Ils sont prévus l'an prochain.



## La base de canoës de Lamothe : de nouveaux locaux au printemps

Face à l'augmentation du nombre d'adhérents du club de canoë, la commune s'est engagée à doubler la surface des vestiaires. Le bâtiment sera également agrandi, pour permettre de stocker le matériel sportif et faciliter les travaux de réparation.

L'appel d'offres auprès des entreprises est lancé. Les travaux seront réalisés au premier trimestre 2023 pour une livraison au printemps prochain, en début de saison.



## Les services techniques déménagent

Ils entretiennent le patrimoine communal, les voiries et les espaces verts et n'ont cessé d'améliorer le cadre de vie des teichois. Mais, face à l'augmentation de la population, les locaux actuels des services techniques – situés près des zones d'habitation, ce qui pouvait occasionner des problèmes de nuisances sonores et de circulation – étaient devenus trop petits. Pour permettre à ses services de fonctionner de façon optimale dans des locaux plus grands et adaptés à la configuration actuelle, la commune a acquis un bâtiment dans la zone artisanale de Sylvabelle. L'emménagement est prévu au premier trimestre 2023.



## Un kiosque convivial, place du Souvenir

Il sera un lieu d'échange et de convivialité, particulièrement prisé les jours de marché. Le nouveau kiosque situé sur la place du Souvenir pourra également être utilisé par les associations. La mairie a déposé le permis de construire, les appels d'offres seront lancés en fin d'année. Les travaux commenceront début 2023, pour une mise en service dès les beaux jours.

## Le city-stade en cours de rénovation

Très utilisé, le city-stade exigeait une remise en état. Les travaux sont en cours. Ils comprennent la réfection du sol du terrain de jeux, ainsi que des clôtures. La commune va également installer des éclairages LED avec programmateur, moins énergivores.

## Voirie : les prochains travaux

Rue de la Petite Forêt, la commune aménage actuellement une nouvelle voie, une piste cyclable et un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux financés par la Ville et réalisés en concertation avec les habitants qui ont reçu les plans du nouvel aménagement, ont débuté le 19 septembre et s'étaleront jusqu'à la fin de l'année.

Sur l'allée de Teychan, le revêtement sera refait, les espaces verts redéfinis et des cheminements piétons accessibles aux personnes à mobilité réduite sont également prévus. Un parking doté d'une vingtaine de places va être réalisé devant l'Espace Petite Enfance au premier trimestre 2023 pour simplifier le quotidien des usagers.

Par ailleurs, afin de sécuriser l'avenue de la Côte d'Argent – entre le carrefour de Nezer et le centre-ville – la commune va aménager un cheminement piéton en site propre. Rue du Pont-Neuf, la chaussée sera dotée d'un nouveau revêtement et d'un parking de 25 places, à proximité de la zone de baignade. La couche de roulement va également être refaite rue de Française et rue de Peyrat.



## La piste cyclable en bonne voie

Interrompus le temps de déplacer les réseaux télécoms et électriques et des réseaux souterrains, les travaux entre la rue des Pins et le collège vont reprendre fin octobre. Là, une piste cyclable est en cours de réalisation. Cette liaison douce, qui permettra de relier en toute sécurité le nouveau quartier de la gare et le collège, sera finalisée dès la fin de l'année.

# 5<sup>ème</sup> tranche, au parc public

Depuis plusieurs années, la Ville du Teich rend à la nature les berges de la Leyre, abîmées par des siècles d'activité humaine. Après la réhabilitation du quartier de Lamothe, c'est au port avec la plage et ses passerelles, ses banquettes et ses vestiaires neufs que la ville lance en octobre une 5<sup>ème</sup> tranche de travaux qui parachève le parc public entre le port et le bourg. Entretien détaillé avec François Deluga.

## Quel est le contexte de cette nouvelle phase de travaux ?

La ville a racheté petit à petit 15 ha situés entre le port et le bourg, dont 10 ha étaient anthropisés, c'est-à-dire abîmés par l'activité humaine dont les friches et les bâtiments vétustes étaient les témoins. Nous avons décidé de renaturer tout cet espace pour en faire un grand parc public entre port et bourg. Dans cette zone désormais classée N au PLU, donc inconstructible, nous protégeons la biodiversité et nous restaurons ce qui avait été altéré par le temps.

En 5 ans et 5 phases de travaux, dont la dernière débute cet automne pour s'achever l'été prochain, nous aurons réhabilité cette zone afin d'offrir aux Teichois un vaste parc où se balader, se reposer et profiter de la nature en famille. Plus tard viendra le réaménagement des abords du port.



③ Afin de créer une continuité verte entre la baignade et la rue du Pont Neuf, dans ce qui est actuellement un « no man's land » d'arbustes et d'herbe rase, nous allons planter des arbres, réhabiliter l'espace naturel et installer des tables de pique-nique.

— INFO + —

Coût des travaux :

**100 000 €**

Calendrier : fin des travaux début du printemps 2023.



## Dans quel ordre se dérouleront les différents chantiers ?

① Ils connaîtront 4 phases. Tout d'abord, les travaux se concentreront à côté de la baignade, sur la zone du Pont Neuf pour les canoës : nous allons y aménager un espace où déposer les embarcations, créer des stationnements ainsi que des sanitaires pour le confort des pratiquants de canoë. Les bords de Leyre retrouveront leur aspect naturel car nous laisserons repousser les roseaux et la flore de milieu humide.

— INFO + —

Coût des travaux :

**350 000 €**

(dont 80 % de subvention)

Calendrier : début octobre.



② La route du Pont Neuf, qui arrive sur la baignade et le débarcadère des canoës, sera stabilisée. Nous allons la recalibrer et faire un revêtement. Un parking complètera les stationnements dévolus à la base et nous prévoyons également des places pour les vélos. Les mobilités douces sont aussi au cœur de ce projet.





## Comment prenez-vous en compte la dimension environnementale ?

Nous avons d'ores et déjà retiré tous les bâtiments vétustes de la zone des 10 ha, ainsi que les plantes invasives du type baccharis. En partenariat avec le SIBA, nous avons réalisé les grands bassins de rétention des eaux pluviales pour protéger le bourg des inondations. Ils reprennent le tracé des anciens chenaux de la Leyre sur laquelle nous n'intervenons pas, mais que nous laissons au contraire se revégétaliser. Ainsi, au bord des canaux, les teichois peuvent voir de nouveau pousser les roseaux, des plantes locales et des arbustes. Pour l'ombre et l'agrément visuel, sur les points hauts, nous avons ajouté des essences de notre région : chênes pédonculés et pins maritimes. Même les cheminements en bois sont montés sur pilotis pour éviter l'imperméabilisation des sols et permettre l'écoulement de l'eau en cas de précipitation. Avec le temps, la biodiversité reprend ses droits !

④ Enfin, toujours à côté de la baignade, nous érigeons l'observatoire du Delta : un belvédère en bois, qui pourra accueillir une vingtaine de personnes. Il offrira une vue sur les méandres du Delta, le Bassin d'Arcachon et la Réserve Ornithologique d'un côté et, en se retournant, les observateurs pourront profiter du spectacle de notre belle commune sous la forêt. Le belvédère constituera le seul point haut dans cette partie du Bassin. Un équipement pédagogique incontournable pour les enfants, les familles, les habitants et les 25 000 visiteurs annuels de la maison de la Nature.

### **SOUVENEZ-VOUS...**

Un belvédère existait déjà à côté de la baignade aménagée. Erigé en 1982, il avait été fragilisé par les assauts du temps et risquait à tout moment de s'effondrer. Aussi, la Ville l'avait rasé en 2005 par mesure de sécurité.

## Et la suite ?

Nous prévoyons de réaménager les abords du port dans quelques années. En attendant, chaque fois que je me balade dans ce nouveau parc urbain, je me réjouis de voir les enfants se baigner, profiter des nombreux jeux et les teichois s'asseoir en famille ou entre amis autour des tables pour passer un moment convivial. Ce parc, trait d'union entre la ville et le port sera, à terme, une aire de jeu, de sport, mais aussi d'observation avec le belvédère... et surtout un espace de quiétude, rendu à la nature, sans voiture.

### **Le saviez-vous ?**

Les travaux de renaturation des berges de la Leyre se déroulent dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, le Département et la commune du Teich. Ils sont subventionnés à 80%.



# CMJ

## Présentez-vous aux prochaines élections !

Le renouvellement du “Conseil Municipal des Jeunes” de la ville du Teich approche : à la veille des vacances de la Toussaint, débutera la nouvelle campagne électorale, le 7 janvier 2023, les 17 jeunes élus actuels termineront leur mandat et laisseront la place à une nouvelle équipe et à de nouvelles idées, pour une durée de 2 ans. En décembre prochain 400 élèves de la commune du Teich, scolarisés du CM1 à la 5<sup>ème</sup> sont appelés à élire leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). L'objectif de cette instance ? Faire participer activement les 8-12 ans à la vie de la commune. Dépôt des candidatures, campagne électorale, élections, fonctionnement, on fait le point.

Ouvert à tous les enfants et adolescents scolarisés en CM1, CM2, en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> et domiciliés au Teich. Ce dispositif « d'apprentissage de la citoyenneté » permettra aux jeunes qui le souhaitent de faire entendre leur voix en proposant leurs idées pour la ville et en réalisant les projets qui leur tiennent à coeur. Alors pour tenter votre chance lors des élections du Conseil Municipal des Jeunes, il vous suffit de retirer votre dossier de candidature à partir du 24 octobre.

### Comment faire ?

Pour être candidat : il faut remplir le bulletin de candidature, la profession de foi et l'autorisation parentale à télécharger sur [leteich.fr](http://leteich.fr), à retirer à l'accueil de la mairie ou à l'école. Ces documents doivent être déposés en mairie avant le 19 novembre 2022 à 12h.

Une fois la phase de dépôt de candidatures clôturée, une nouvelle étape s'ouvrira : la campagne électorale. Elle se tiendra, comme les élections, dans les établissements et sur le temps scolaire.

### Comment se dérouleront les élections ?

**Du 28 novembre au 2 décembre, chaque élève scolarisé du CM1 à la 5<sup>ème</sup> se rendra aux urnes, dans son établissement.** Encadrée par des élèves assesseurs\*, l'élection des 17 conseillers municipaux aura lieu à bulletins secrets pour désigner les élu(es) (fille/garçon) par niveau, soit :

- **4 élus pour l'école élémentaire du Delta** : 1 fille/1 garçon en CM1 – 1 fille/ 1 garçon en CM2
- **4 élus pour l'école élémentaire Val des Pins** : 1 fille/1 garçon en CM1 – 1 fille/ 1 garçon en CM2
- **9 élus pour le collège** : 2 filles/2 garçons en 6<sup>ème</sup> – 2 filles/2 garçons en 5<sup>ème</sup> et le candidat de 5<sup>ème</sup> ayant obtenu le meilleur score suivant.

Une fois les résultats proclamés, le Conseil Municipal des Jeunes se réunira dans la salle du conseil municipal pour élire en son sein le Maire et ses 3 adjoints.

\* Les assesseurs sont chargés de veiller au bon déroulé des élections et participent au dépouillement



### LES DATES À RETENIR :

- **24 octobre au 19 novembre** : information auprès des élèves concernés, retrait des dossiers d'inscription et dépôt des candidatures en Mairie au plus tard le samedi 19 novembre à midi.
- **21 au 26 novembre** : campagne électorale et préparation des élections dans les écoles
- **28 novembre au 2 décembre** : élections des conseillers jeunes dans les écoles et au collège
- **7 janvier 2023** : séance d'installation du CMJ, élection du Maire et de ses 3 adjoints



**Retour sur les incendies qui ont touché la Gironde cet été et à la rentrée et sur les initiatives solidaires.**



# Incendies : hommage et solidarité !

Les feux de l'été en Gironde ont été historiques. Nous avons tous été touchés de près ou de loin par l'ampleur et l'intensité des événements. La Teste de Buch et Landiras, Hostens, St Magne, Saumos, plusieurs incendies ont dévasté notre territoire avec plus 30 000 hectares de forêts partis en fumée. Cet événement a suscité la mobilisation exceptionnelle des sapeurs- pompiers et de nombreux bénévoles. L'occasion, pour la ville du Teich de rendre officiellement hommage à tous pour cette mobilisation et un grand merci à tous les soldats du feu.

## Les incendies en chiffres

En Gironde, cet été, **plus de 30 000 hectares de forêts brûlés**, avec le Sud- Gironde, le Bassin d'Arcachon et le Médoc les plus affectés,

**Des milliers de bénévoles** et de donateurs

**61 130 repas** préparés par le Département

**Près de 2 000 sapeurs-pompiers** français et européens mobilisés, par jour, au plus fort des incendies

## Feux de la Teste et Landiras en juillet

**4 200 pompiers** mobilisés (3 000 pompiers girondins et 1 200 pompiers venus de toute la France et de Suisse)

**20 800 hectares** de forêt brûlés

## MERCI !

De nombreux agents de la ville du Teich, les élus, les associations ainsi que la population se sont mobilisés pour aider, accueillir ou soutenir les pompiers et les personnes évacuées.

Plusieurs collectes de denrées ont été organisées par les élus pour apporter un soutien logistique. Les enfants des accueils de loisirs de la ville et certains teichois ont pu témoigner leur reconnaissance aux pompiers avec des dessins.



# Incendies : l'obligation de débroussaillage en question

Durant les incendies de l'été, les pompiers étaient en première ligne. Avec eux, de nombreux bénévoles issus du milieu forestier ont travaillé sous la supervision de la défense des forêts contre les incendies, la DFCI. Lors des incendies, une des actions prioritaires est la protection des maisons afin que le moins d'habitation possible ne soit touchées par les feux. Chacun dans les zones concernées, peut agir pour limiter la propagation des feux en respectant les obligations légales de débroussaillage.

## Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?

Le principe du débroussaillage ou débroussaillage est de réduire la quantité de végétation autour des habitations et d'espacer les arbres les uns des autres. Le feu ayant moins de combustible à brûler sera moins puissant et aura du mal à se propager.



## Qui est concerné par cette obligation ?

**« VOTRE PROPRIÉTÉ EST À PROXIMITÉ D'UN ESPACE BOISÉ ? VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LE DÉBROUSSAILLEMENT »**

Le code forestier fixe une obligation légale de débroussaillage en Corse, dans la Drôme et l'Ardèche, dans la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, Occitanie et Nouvelle Aquitaine. Sur ces territoires, et donc le nôtre, l'obligation légale de débroussaillage s'applique dès lors qu'il existe une habitation ou un équipement de toute nature situé à l'intérieur ou à moins de deux cents mètres d'un massif forestier. **Il faut alors débroussailler sur une profondeur de 50 m autour de ses équipements et cela même si la zone à débroussailler se situe sur la propriété du voisin.**



### LA RÈGLE ESSENTIELLE À RETENIR

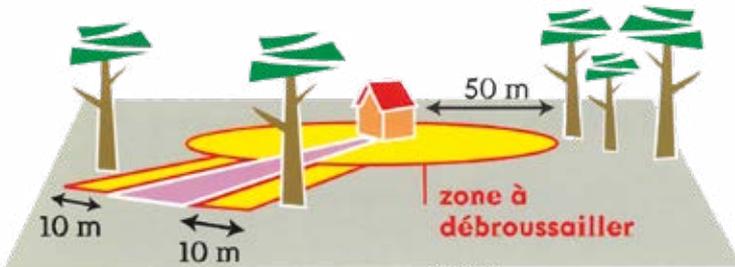
Il appartient aux propriétaires de la maison de débroussailler et non aux propriétaires forestiers voisins qui n'a pas demandé qu'une maison vienne s'installer à côté de sa forêt. Ce n'est pas à ce dernier d'assurer la sécurité d'une habitation qui n'est pas la sienne.



« En raison du changement climatique, nos forêts sont de plus en plus vulnérables aux incendies. Climat chaud et sec de l'été, stress hydrique, faible hygrométrie et vents tournants ont été les causes de l'envergure de ces feux. Face aux drames qu'ont connu certains propriétaires malgré le dévouement de l'ensemble des services de secours, force est de constater que le débroussaillage est la mesure préventive la plus efficace pour protéger les habitations et leurs habitants. Elle permet également d'assurer un accès aux pompiers pour protéger les zones habitées tout en ne les exposant pas à un risque accru pour leur sécurité. Il est essentiel de rappeler que la plantation d'essences résineuses type thuya en limite de parcelle est aussi un facteur qui augmente le risque de propagation des flammes comme cela a pu être le cas sur les incendies cet été. Parce que l'anticipation d'un tel évènement doit être l'affaire de toutes et tous, la municipalité travaille aussi avec les propriétaires forestiers et sur ses propres parcelles à la réimplantation de bandes de feuillus en lisière de parcelles qui ont démontré leur efficacité pour diminuer l'intensité des feux et qui représentent un réel atout pour la biodiversité tout au long de l'année. »

**LUC THARAUD,**  
CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DE LA FORÊT, RÉFÉRENT DFCI

**Exemple : obligation de débroussaillage autour des constructions**

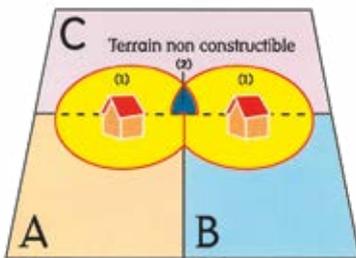


- 50 m ou 100 m aux abords des constructions
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès à l'habitation

**Cas particuliers :**

Plusieurs cas de figure viennent compléter l'obligation :

**Cas des obligation de débroussaillage sur les fonds voisins :**



- 1) A et B assument les travaux de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de leurs constructions
- 2) A et B partagent à parts égales la charge des travaux de débroussaillage sur le terrain voisin C\*.

A et B préviennent C qui ne peut s'opposer aux travaux (art. L 322-3-1 du code forestier).

\* Vous pouvez coordonner les travaux avec vos voisins afin d'en réduire les coûts.



**Que risque une personne qui n'a pas débroussaillé son habitation ?**

- La mise en danger des habitations
- La destruction de son habitation par le feu
- Des sanctions pénales : de l'amende forfaitaire à 135 € à la condamnation à 30 € par mètre carré non débroussaillé
- Des sanctions administratives
- Un malus sur le remboursement par les assurances

**Quand débroussailler ?**

Le débroussaillage peut être effectué tout au long de l'année. Pour autant, il peut être interdit dans certains départements en période estivale afin de ne pas être lui-même générateur de départ d'incendie. La période hivernale est propice à la coupe des arbres et arbustes. La période printanière est idéale pour la coupe de la végétation herbacée et des broussailles.

La DFCI est une association qui réunit des propriétaires forestiers. En Aquitaine, elle regroupe plus de 200 associations syndicales de propriétaires (ASA) qui représentent environ 2500 bénévoles. Au Teich, c'est l'ASA Le Teich – Gujan Mestras.

Plus d'infos sur [www.dfci-aquitaine.fr](http://www.dfci-aquitaine.fr)  
 @dfciaquitaine





# Budget Participatif : 1340 votants, les lauréats de cette première édition sont...

Initié en janvier dernier, le 1<sup>er</sup> budget participatif s'avère être un succès. 2 projets, proposés par les habitants, ont été retenus lors des votes. Présentation des projets lauréats.

54 idées proposées et 14 projets sélectionnés plus tard, les teichois ont fait leur choix. Deux lauréats ont été désignés dans le cadre du budget participatif de 2022, à l'issue d'un vote auquel 1340 teichois(es) ont pris part du 1<sup>er</sup> juin au 15 juillet. Une belle participation pour la première édition de ce dispositif phare de la démocratie participative. C'est le projet de ville comestible qui est arrivé en tête des votes avec 257 votes. Ce projet devance l'aire de jeux à Camps (219). La somme de ces 2 projets représente un budget total de 40 000 €. La mairie rencontrera prochainement les lauréats pour la réalisation des projets.

Après dépouillement des votes au format papier et compilation avec les votes numériques, retrouvez les détails des votes :

1<sup>ER</sup>

1  
257 votes

### TRANSFORMONS LA VILLE NATURE EN VILLE COMESTIBLE

- Planter des arbres ou arbustes fruitiers productifs d'essences locales et/ou variétés anciennes dans les espaces verts de la ville.
- Installer des jardinières de ville avec des plantations vivaces

L'objectif du projet est de mettre à disposition des teichois des plantations comestibles directement implantées sur l'espace public et accessibles à tous. Les habitants peuvent récolter librement des fruits ou légumes en se promenant au Teich. Le projet participe à développer l'accès à une alimentation gratuite, durable et locale, tout en favorisant la biodiversité dans notre ville et la sensibilisation aux questions environnementales pour les plus jeunes.

### RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX

- Créer une aire de jeux avec jeux inclusifs sur un secteur dépourvu de jeux pour enfants
- Valoriser un espace de proximité

Espace de rencontre privilégié dans un quartier, une aire de jeux permet aux enfants de se retrouver quotidiennement. Proche de la plaine des sports, le parc public de Camps est fréquenté par de nombreuses familles qui viennent également profiter d'un cadre naturel de proximité. La création d'une aire de jeux lui donnera une dimension ludique. Afin d'accueillir tous les enfants, celle-ci sera également adaptée aux enfants en situation de handicap.

2<sup>E</sup>

2  
219 votes

1340  
votes



1340 personnes ont pris part au vote du budget participatif 2022 de la ville du Teich !

625 participants sur la plateforme en ligne et 715 dans les 2 bureaux de vote installés à la ville et à la médiathèque.

217  
votes

UN PARCOURS  
SPORTIF

182  
votes

UN POULAILLER PARTICIPATIF  
ET INTERGÉNÉRATIONNEL

150  
votes

UNE AIRE DE  
BEACH VOLLEY

115  
votes

UNE GRAINOTHÈQUE

84  
votes

DES BANCS PUBLICS  
ORIGINAUX

80  
votes

LIVRE : LE TEICH,  
SON HISTOIRE

36  
votes

UN PIGEONNIER  
CONTRACEPTIF

**DU 5 AU 19  
NOVEMBRE**

# Le festival perles de BD revient pour une 16<sup>ème</sup> édition !



**PRENEZ DATES ! L'EKLA VIVRA AU RYTHME DES  
BULLES, CASES, HÉROS ET HÉROÏNES DE BD**

## AU PROGRAMME DU 5 AU 18 NOVEMBRE

► **La BD s'invite dans la classe !** 3 auteurs viendront dans les classes du Teich pour une rencontre-discussion sur leur métier d'auteur, suivie d'ateliers de pratique : création de strips, couverture, scénario... Avec Camille Piantanida et Simon Mitteault

► **Exposition « Nouvelles héroïnes de la bande dessinée » :** 11 œuvres qui interrogent le rôle de la femme dans la bande dessinée. Elles proposent une vision neuve, moderne, parfois subversive ! Avec La Bulle exposition.

► **La BD en numérique :** une sélection d'applications pour petits et grands pour s'initier à la création, jouer et lire avec la BD mais aussi des idées en ligne pour découvrir la BD autrement !

► **BD-Concert « Petit Poilu »** par la Cie de la Bouilloire : jeudi 10 novembre, les élèves des écoles du Teich assisteront à ce spectacle musical d'après la BD bien connue de Petit Poilu, où la musique raconte ses émotions et l'accompagne dans ses aventures extraordinaires !

► **Un jardin dessiné :** mercredi 16 novembre à 10h30, la médiathèque invite les petits et les grands à venir voir mais aussi participer à ce spectacle dessiné en direct. À partir d'un élément naturel posé sur du papier vierge, l'auteur Maxime Garcia réalise un dessin qui détourne l'objet vers une image inattendue et rigolote ! Et c'est le public qui apporte les objets de départ !

**Gratuit - Places limitées - inscription conseillée.**

## SAMEDI 19 NOVEMBRE, LE FESTIVAL EN GRAND !

► **De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h**

► **Rencontres et dédicaces** d'auteur(e)s et de dessinateur(trice)s, vente des BD par la Librairie Krazykat

► **Atelier dessin de 10h30 à 12h : avec l'auteur Gilles Freluche,** un atelier dessin et tampons accessibles aux enfants à partir de 6 ans. Une technique mixte qui permet à chacun de s'exprimer, quel que soit son niveau de dessin.

**Gratuit - Places limitées - inscription conseillée.**

► **Atelier avec l'association Arts et Loisirs du Teich de 16h à 17h30**

► **DEDIKATZ : devinez c'est gagné !**

Venez jouer pour remporter un dessin original d'un auteur de BD. Il croquera 10 dessins, le premier à en deviner le thème (film, livre, monument, personnage célèbre, etc.) remportera l'œuvre signée. Avec la librairie Krazykat

**Salle de spectacle L'EKLA – à partir de 14h15 - Pensez à réserver !**

► **CONCERT DESSINÉ « Entre ses mains » avec le groupe Jeremie Malodj' et l'illustratrice Julié Blaquié.** Jérémie Malodj' et son trio nous délivrent des paysages sonores inédits, créant sur le chemin des chansons avec le public, tandis que Julie Blaquié nous fait découvrir les mille et une couleurs de notre imaginaire...Un joyeux concert pour clôturer le festival !

**Salle de spectacle L'EKLA - 18h - Tout public, gratuit, places à retirer à L'EKLA**

Renseignements au 05 57 15 82 18 et 05 57 15 63 75

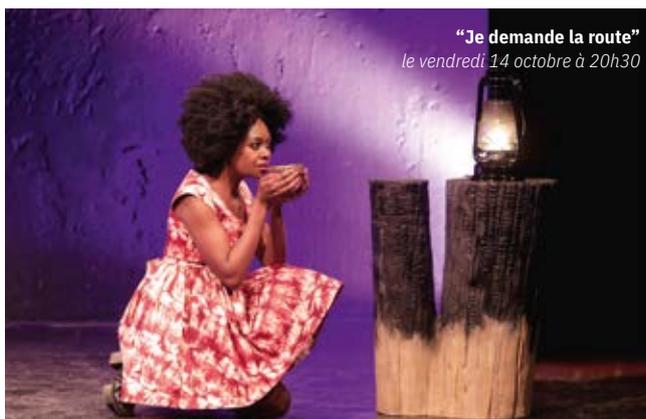
# L'art et la culture en 1000 Ekla

**Des conférences spectaculaires, des concerts dessinés, des contes musicaux, des spectacles de marionnettes, du cirque d'objet... La nouvelle saison culturelle de l'Ekla navigue entre danse, théâtre, musique, fait jaillir les émotions et invite petits et grands à réfléchir sur les grands sujets qui traversent notre société. Place aux artistes !**

Actrice et humoriste burkinabée, Roukiata Ouedraogo met en scène de façon désopilante son parcours de l'Afrique à la France. Programmée le 14 octobre, cette artiste de haut vol est l'une des têtes d'affiche de la nouvelle saison culturelle de l'Ekla. Et si elle ne peut résumer à elle seule la diversité de la programmation concoctée par la Ville, elle en incarne l'esprit : celui de porter un regard à la fois amusé et aiguisé sur les enjeux majeurs qui traversent notre époque.

Danse, théâtre, musique, conférences... À travers vingt-huit spectacles destinés au jeune public, aux adolescents et aux adultes, l'Ekla a décidé, cette année encore, de brasser les genres artistiques et de faire la part belle aux mises en scène innovantes, pour inviter les Teichois à rire ou à pleurer, mais aussi à s'interroger avec humour et sensibilité sur la condition des femmes, des migrants...

Pensé pour toucher tous les publics, le cru 2022-2023 a été bâti avec le soutien des agences culturelles du Département et la Région – l'Iddac et la Drac –, en lien avec d'autres structures du territoire, comme la COBAS ou le festival Cadences d'Arcachon. « *Ce travail collectif permet à la fois de soutenir les créations et les compagnies régionales, mais aussi de mutualiser les spectacles, de faire venir ici des artistes de renommée nationale et internationale, tout en menant une politique tarifaire accessible à tous* », précise Karine Desmoulin, première adjointe en charge de la culture.



**KARINE DESMOULIN,**  
**1<sup>ERE</sup> ADJOINTE**

## Parcours de médiation pour les enfants, Pass culture pour les ados

Car au-delà de cette programmation variée, l'Ekla fait résonner la parole et la pratique des artistes. En lien étroit avec les écoles, le pôle culturel initie notamment un vaste travail de médiation auprès des jeunes de la commune et s'est fixé une ambition de taille : combattre les inégalités d'accès à l'art et à la culture. « *Tous les enfants scolarisés au Teich viennent au moins une fois par an voir un spectacle gratuitement. Par ailleurs, nous venons tout juste d'entrer dans le dispositif du Pass culture, destiné aux adolescents, afin que le budget ne soit pas un frein. Cette politique volontariste s'incarne aussi à travers les parcours d'éducation artistiques et culturels que nous avons mis en place* », souligne encore Karine Desmoulin.

Les classes de 4<sup>ème</sup> du collège Val des Pins participeront ainsi cette année à des ateliers de théâtre et d'écriture avec la compagnie « Du chien dans les dents », programmée le 29 novembre. Par ailleurs, deux classes de l'école élémentaire Val des Pins suivront des ateliers de philosophie et d'écriture, menés autour de la fable écologique





« Sauvage », proposée le 24 mars par le groupe Anamorphose, et partiront à la découverte des écosystèmes du territoire, avec un animateur du Parc Naturel des Landes de Gascogne.

### Rendez-vous à la halle du port

Pour prolonger le plaisir, l'Ekla – à la fois salle de spectacle, école de musique et médiathèque – noue des passerelles entre les disciplines, organise des expositions en lien avec les représentations, provoque des rencontres entre les élèves de l'école de musique et les artistes en résidence... Cette année encore, la structure réussit son pari : celui de faire circuler les arts et les idées parmi toutes les générations teichoises. Preuve de cette dynamique, la saison se terminera par une grande fête inédite, au grand air. Rendez-vous le 1<sup>er</sup> juillet à la halle du port, pour des lectures, des concerts. Et encore du spectacle !



**Pour réserver ou s'abonner**  
Le prix des spectacles  
varie de 6 € à 15 €.  
Il est possible de réserver sur  
le site de la commune [leteich.fr](http://leteich.fr),  
onglet billetterie  
Abonnement au 05 57 15 63 75





### Téléthon, le Teich se mobilise !

Chaque année, la ville apporte son soutien à l'association AFM-Téléthon en organisant un week-end d'animations destiné à collecter le maximum de fonds au profit de la recherche contre les maladies rares. Cette année, l'association Téléthon le Teich vous prépare un programme complet. Nous comptons sur vous, les 2 et 3 décembre prochains ! Diverses animations vous sont proposées en partenariat avec les associations teichoises : spectacles, stands, course, randonnées, tournoi sur le village Téléthon et partout dans la ville – Les bénéfices seront reversés à l'AFM.



### L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Tout au long de la saison 2022-2023, l'école de musique propose des concerts ouverts au public :

- > **Samedi 3 décembre à 20h** : concert du Big Band à l'Ekla
- > **Samedi 10 décembre à 17h** : concert des petits à l'Ekla
- > **Samedi 4 février à 18h** : concert des musiques actuelle à l'Ekla
- > **Samedi 6 mai à 18h** : concert de printemps à l'Ekla
- > **Dimanche 4 juin à partir de 15h** : récital de piano (15h) et ensemble de flûtes et de guitares (à 17h)
- > **Samedi 24 juin à 18h** : concert de fin d'année à l'Ekla
- > **Samedi 1<sup>er</sup> juillet** : représentations lors de "l'Ekla prend l'air" à la halle du port



### NOTER !

### VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS DU MERCREDI LE 16 NOVEMBRE À 10H30

Dans le cadre de sa saison culturelle, l'Ekla propose des temps spécifiques à destination du jeune public. « C'est un Jardin dessiné » qui sera proposé en interaction avec le public. En fin de représentation, vous assisterez à la floraison d'un « Arbre à bruit » dans une séquence de réalité augmentée. Ce spectacle est à découvrir à la Médiathèque pour les enfants à partir de 5 ans. Comme tous les rendez-vous du mercredi, la réservation est fortement conseillée !



## LES COUPS DE CŒUR DE LA Médiathèque



DVD par Emilie

### Goliath

De Frédéric Tellier avec Gilles Lellouche et Pierre Niney - 2022



Entre prise de pouvoir, prise de parole et prise de conscience, ce film nous dévoile la face cachée du monde agricole, notamment les pressions de rendement subies par les agriculteurs.

Deux grands acteurs s'affrontent : Gilles Lellouche, avocat, dénonçant l'utilisation nocif des pesticides ; et Pierre Niney, lobbyiste qui protège les intérêts des grandes entreprises.

Au centre du débat, les victimes toujours plus nombreuses, qui décident ensemble d'unir leurs voix.

Un film percutant et bouleversant à voir absolument !



Livre adulte par Céline

### Toucher la terre ferme

De Julia Kerninon - Ed. L'Iconoclaste, 2022



Un récit d'une grande justesse autour de l'ambivalence de la maternité que l'auteur a vécu par deux fois. Julia Kerninon évoque l'absence d'évidence, l'impossibilité de parler de sa difficulté d'être mère dans un monde où la maternité n'est perçue que comme un enchantement.



BD ado-adulte par Bérengère

### Les petits monarques

De Jonathan Case - Ed. Dupuis, 2022



En 2101, Flora et Elvie forment un duo attachant, qui suit à travers les États-Unis la migration des papillons monarques à la recherche d'un sérum pour sauver l'humanité, désormais fragilisée par la maladie du soleil. Road trip, débrouille, quête scientifique et poésie se mêlent dans ce roman graphique, à lire à partir de 16 ans.



Manga jeunesse par Stella

### Ranking of kings

de Sosuke Tooka - Ed. Ki-oon, 2022



Bojji est le futur héritier au trône du Royaume de Bosse, et compte bien devenir le meilleur roi du monde ! Mais cela ne sera pas si simple : en effet il est sourd et muet, et si faible que personne ne croit en son talent... Bojji devra prouver sa valeur et sa force, dans ce récit initiatique attachant, à lire à partir de 10 ans !



## ◇ MERCREDI 19 “T'es qui toi dis ?”

Cie Le Friiix Club  
 📍 Salle de spectacle l'EKLA  
 🕒 À 10h30  
 Spectacle de marionnettes  
 Jeune Public dès 2 ans  
 Pôle Culturel l'EKLA,  
 05 57 15 63 75

## ◇ JEUDI 20 « EKLA DE LIRE »

🕒 À 14h  
 Rejoignez le club de lecture de L'EKLA et venez échanger autour de vos coups de cœur ! Ouvert à tous, inscription conseillée.

## ◇ VENDREDI 21 CONFÉRENCE « VIOLENCES INTRA FAMILIALES, QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES ENFANTS ? »

📍 Salle de spectacle l'EKLA  
 🕒 À 18h30  
 Organisé par l'association Femmes Solidaires Et Solidarité Femmes Bassin.

## ◇ DU JEUDI 20 AU SAMEDI 22 BRADERIE

📍 Salle publique  
 Organisé par l'association Entraide Teichoise.

## ◇ DU SAMEDI 22 AU VENDREDI 4 NOV. EXPOSITION “FEMME, DE MÈRE EN FILLE”

📍 Médiathèque l'Ekla  
 Des portraits de duos mère/fille afin de sensibiliser les populations féminines à avoir un suivi gynécologique. Dans le cadre de l'opération Octobre Rose.

Tél. 05 57 15 82 19

## OCTOBRE

### ◇ DU MARDI 4 AU JEUDI 20 EXPOSITION “T'ES QUI TOI DIS ?”

📍 Médiathèque du Teich  
 2 expositions sur la différence et les émotions : dépliants d'auto-défense antisexiste et “Tu peux ! Les sentiments sont pour tout le monde”. En écho au spectacle “T'es qui toi dis ?” du Friiix club le 19 octobre  
 Entrée libre Tout public

Médiathèque, 05 57 15 82 19

### ◇ VENDREDI 7 APÉRO-CONCERT MARC DELMAS CHANSON FRANÇAISE



📍 Salle de spectacle l'EKLA  
 🕒 À 19h  
 Un verre offert à 19h et début du concert à 19h30  
 Tarif unique 6 € - Tout public

Pôle Culturel l'EKLA  
 05 57 15 63 75



### ◇ VENDREDI 14 LE P'TIT MERCAT

📍 Halle du port  
 🕒 De 16h30 à 20h30  
 Organisé par l'association Le Teich Et Toi. Marché écoresponsable ayant pour objectif zéro déchet, avec divers producteurs, créateurs et artisans locaux - Food truck  
 Entrée libre

Séverine GAUDOT,  
 06 83 81 02 95

### ONE WOMAN SHOW

## “Je demande la route”

📍 Salle de spectacle l'EKLA  
 🕒 À 20h30  
 De Roukiata Ouedraogo  
 Tout public, dès 12 ans

Pôle Culturel l'EKLA,  
 05 57 15 63 75

### ◇ VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 SOIRÉE JAZZ

📍 Salle publique  
 🕒 À 21h  
 Organisé par le Théâtre Spectacle Teichois. Entrée 15 €  
 Tout public

AZUAGA Christiane  
 05 56 66 65 15

### ◇ DIMANCHE 16 PROJET OPUS BASSIN “PRATIQUES MUSICALES ET HANDICAP”

📍 Salle de spectacle l'EKLA  
 Organisé par la COBAS et les écoles de musique. Ateliers d'initiation à l'orgue sensoriel  
 19h : concert de restitution - ouvert au public

Pauline Bosset,  
 coordinatrice culture à la  
 COBAS 05 56 22 33 44



## 22 Agenda

### ◇ MARDI 25 RENCONTRE AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER ET INFORMATION

🕒 De 16h à 18h  
Prévention et  
dépistage du  
cancer du sein.  
Dans le cadre  
d'Octobre Rose

### ◇ MERCREDI 26 “Léa et la boîte à colère”

Rock et chanson  
📍 Salle de spectacle l'EKLA  
🕒 À 15h  
Conte musical illustré  
Jeune Public, dès 4 ans  
Pôle Culturel l'EKLA,  
05 57 15 63 75

## NOVEMBRE

### ◇ DU SAMEDI 5 AU SAMEDI 19 EXPOSITION “NOUVELLES HÉROÏNES DE LA BD”

📍 Médiathèque du Teich  
Les 11 œuvres présentées dans  
cette exposition interrogent le  
rôle de la femme dans la BD.  
Avec la Bulle Exposition. Dans le  
cadre du festival “Perles de BD”  
Médiathèque, 05 57 15 82 19



### ◇ SAMEDI 5 LOTO EN FAVEUR DU TÉLÉTHON

📍 Salle Publique  
🕒 À 20h30  
Organisé par l'association  
Téléthon Le Teich. 3 € le carton  
Tout public  
A. Tixier, a.tixier@leteich.fr

### ◇ JEUDI 10 “Petit Poilu”

Cie de la Bouilloire  
📍 Salle de spectacle l'EKLA  
🕒 À 10h30 et à 14h30  
Représentations scolaires  
Dans le cadre du festival “Perles  
de BD”. Jeune Public dès 4 ans

### ◇ MERCREDI 16 “UN JARDIN DESSINÉ”

📍 Médiathèque l'Ekla  
🕒 À 10h30  
Spectacle dessiné en direct  
Dans le cadre du festival “Perles  
de BD” et des RDV du mercredi  
Réservation conseillée / Jeune  
Public dès 5 ans  
Médiathèque, 05 57 15 82 19



### ◇ VENDREDI 18 LE P'TIT MERCAT

📍 Halle du port  
🕒 De 16h30 à 20h30  
Organisé par l'association  
Le Teich Et Toi. Marché  
écoresponsable ayant pour  
objectif zéro déchet, avec  
divers producteurs, créateurs  
et artisans locaux - Food truck  
Tél. 06 83 81 02 95

### ◇ SAMEDI 19 “ENTRE SES MAINS” JÉRÉMIE MALOD'J

📍 Salle de spectacle l'EKLA  
🕒 À 18h  
Concert Dessiné  
Dans le cadre du festival “Perles  
de BD”. Réservation conseillée /  
Jeune Public dès 6 ans

### ◇ MARDI 29 THÉÂTRE “L'ANNÉE DE LA GAGNE” CIE DU CHIEN DANS LES DENTS

📍 Salle de spectacle l'EKLA  
🕒 À 20h30  
Tout public dès 10 ans  
Pôle Culturel l'EKLA,  
05 57 15 63

## DÉCEMBRE

### ◇ SAMEDI 3 CONCERT DU BIG BAND

📍 Salle de spectacle l'EKLA  
🕒 À 20h  
Organisé par l'École Municipale  
de Musique. Durée 1h30, entrée  
libre  
École de musique,  
05 57 15 04 86

### ◇ MERCREDI 7 THÉÂTRE DE MARIONNETTES “MON ŒIL”

Cie L'Aurore  
📍 Salle de spectacle l'EKLA  
🕒 À 10h & 11h  
Jeune Public de 2 à 6 ans  
Pôle Culturel l'EKLA,  
05 57 15 63 75

### ◇ VENDREDI 9 THÉÂTRE EN CHANSONS “Album de famille”

Cie Du Sans Souci  
📍 Salle de spectacle l'EKLA  
🕒 À 20h30  
Tout public  
Pôle Culturel l'EKLA,  
05 57 15 63 75

### ◇ SAMEDI 10/12 CONCERT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

📍 Salle de spectacle l'EKLA  
🕒 À 17h  
Entrée libre  
École de musique,  
05 57 15 04 86

### VENDREDI 16 LE P'TIT MERCAT

📍 Halle du port  
🕒 De 16h30 à 20h30  
Organisé par l'association  
Le Teich Et Toi. Marché  
écoresponsable ayant pour  
objectif zéro déchet, avec  
divers producteurs, créateurs  
et artisans locaux - Food truck s/  
place pour la restauration.  
Entrée libre  
Tél. 06 83 81 02 95





L'Agence des Services à Domicile

**Les + qui font notre différence :**



**DES SERVICES DE QUALITÉ POUR DU BONHEUR AU QUOTIDIEN**

**ÉVALUATION GRATUITE**

**Travaux ménagers, aide à la toilette, aide au repas, aide au courses, accompagnement véhiculé, jardinage, maintien à domicile**

- Une évaluation gratuite de vos besoins à domicile
- Des interventions 7j/7 24h/24
- Une coordination avec vos professionnels de santé
- Aucun frais annexe
- Prise en charge (APA, PCH, mutuelle)
- Aide au montage de votre dossier
- Plusieurs agences pour vous servir : Gujan, Andernos et Mérignac



**NOUS RECRUTONS**

**QUALITÉ - SIMPLICITÉ - DISPONIBILITÉ**

**97 bis cours de Verdun - 05 56 83 76 68 - gujan@melvea.fr**



**Cave**  
LE TEICH VIN

Large choix de vins, Champagnes  
Whiskies, Rhums,  
Cognacs, Armagnacs, Spiritueux,  
Box Cadeaux, Coffrets Gourmand  
Expéditions France et Étranger

Tél 05 56 22 88 90  
contact@caveleteich.fr  
www.caveleteich.fr

OPTIQUE & AUDITION  
du Delta



Traitement anti-  
lumière bleue offert  
pour toute la  
famille\*

\*Voir conditions en magasin



CCial U Express Avenue Bordeaux 33470 Le Teich  
Tel : 05.56.22.61.91  
Suivez-nous sur Optique-dudelta



**BIGA**  
**BOX**

3, 5, 9, 14 et 28 M<sup>2</sup>

LOCATION  
BOX

05 57 05 37 65 / 06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS  
contact.bigabox@orange.fr



**ARA**

Aquitaine Repas et Assistance

POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes

Réduction ou crédit d'impôt\*  
de 50%  
sur les sommes engagées

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

\*Selon la législation en vigueur

www.aquitaine-repas-assistance.fr

05 56 54 87 87



ETS GARRIGUE

Vidange de toutes fosses

Curage d'égouts

Inspection télévisuelle de canalisations

19 bis. RUE PIERRE-DIGNAC - 33260 LA TESTE

Tél. 05 56 66 27 80